

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

VINGTIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE



ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

A20/AFL/26
18 mai 1967

ORIGINAL : ANGLAIS

PROJET DE PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES,
FINANCIERES ET JURIDIQUES A LA COMMISSION DU PROGRAMME ET DU BUDGET

Recettes occasionnelles disponibles

La Commission des Questions administratives, financières et juridiques a examiné le montant au 30 avril 1967 des recettes occasionnelles disponibles, constituées par les contributions fixées pour les nouveaux Membres au titre d'exercices antérieurs, les recettes diverses, le solde en espèces du compte d'attente de l'Assemblée et le remboursement provenant de l'élément Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le Développement. La Commission a également pris en considération les renseignements contenus dans le document A20/AFL/19.

A la suite de cet examen, la Commission des Questions administratives, financières et juridiques recommande à la Commission du Programme et du Budget qu'une somme de US \$1 930 000, prélevée sur les recettes occasionnelles, soit utilisée pour aider au financement du budget de 1968. Sur cette somme :

- \$1 801 900 se rapportent au budget recommandé par le Directeur général et proposé par le Conseil exécutif,
- \$ 49 000 se rapportent à l'extension de l'emploi de la langue espagnole et de la langue russe en 1968, et
- \$ 80 000 se rapportent à la participation de l'OMS au Corps commun d'inspection en 1968.

La somme de US \$1 930 900 se décompose comme suit : contributions non inscrites au budget : \$42 700; remboursement provenant de l'élément Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le Développement : \$1 301 900; recettes diverses : \$457 300 et virement du compte d'attente de l'Assemblée : \$129 000.